



PROJET PEDAGOGIQUE

Former des écocitoyens conscients et responsables

Collège & Lycée

Année scolaire 2023- 2024

 **Syvedac**

Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination
des Déchets de l'Agglomération Caennaise

Notre société produisant de plus en plus de déchets, leur réduction et leur valorisation sont devenues des enjeux majeurs.

Les enfants d'aujourd'hui sont les citoyens de demain et si nous voulons préserver la qualité de vie, les ressources et la planète, nous pouvons commencer par les sensibiliser à ces aspects.

D'un point de vue pédagogique, le thème des déchets permet d'aborder l'écologie de manière concrète. Les animations sont conçues pour mettre en évidence la large palette d'actions existantes dans la vie quotidienne pour réduire notre impact sur l'environnement.

La finalité de ces interventions auprès des jeunes est de former des écocitoyens conscients et responsables en leur apportant des solutions concrètes et réalisables, afin qu'ils ne soient plus passifs devant la dégradation de leur environnement mais au contraire qu'ils deviennent acteurs du changement pour le préserver.

Les mots clés :

Responsable – Conscient – Écocitoyen – Déchet – Pollution – Préserver –

Réduction – Tri – Recyclage – Matière – Animations scolaire

Sommaire

1. Le Syvedac dans votre établissement	1
1.1. Présentation du Syvedac	1
1.2. Des écocitoyens conscients et responsables	1
2. Les modalités d'interventions en 10 questions	2
À quelles tranches d'âge s'adressent les animations ?	2
Qui peut bénéficier des animations ?	2
Quels sont les prérequis pour bénéficier des animations ?	2
Une préparation en amont est-elle requise ?	3
Comment est géré l'encadrement lors des animations ?	4
Quel est le coût des animations ?	4
Où se déroulent les animations ?	4
Du matériel est-il nécessaire ?	4
Combien de temps faut-il prévoir pour les animations ?	4
Que dois-je faire en tant qu'enseignant.e. pour bénéficier des animations ?	4
3. Programme des animations	6
3.1. « La vie de nos déchets » : gestion des déchets	6
3.1.1. Format 1 : au sein de votre établissement	6
3.1.2. Format 2 : animation et visite de l'Unité de Valorisation Énergétique	7
3.2. « Qui mange ma poubelle » : compostage	7
3.3. « Arrêtons de nourrir nos poubelles » : gaspillage alimentaire	8
3.4. « Donner du sens c'est inviter à l'action » : Séries d'ateliers philo-méditation	8
3.5. « Dévisse en toute quiétude » : réparation d'appareils électriques et sensibilisation à l'obsolescence programmée	9
3.6. Idées de projets	10

4. Pour aller plus loin	11
4.1. Formation des enseignant.e.s	11
4.1.1. Gestion des déchets	11
4.1.2. Compostage	11
4.1.3. Gaspillage alimentaire	12
4.2. Exposition mobile « Comme à la maison »	12
4.3. Visites de sites	12
4.4. Catalogue de prêt	13
4.4.1. Ludothèque	14
4.4.2. Médiathèque	14
4.4.3. Expositions et mobiliers	15
4.4.4. Kit éco-événement	15
5. Des partenaires pour votre thématique écologie	17
5.1. Le CPIE	17
5.2. Le SDEC	17
5.3. Et pleins d'autres	17
Annexes	20

1. Le Syvedac dans votre établissement

1.1. Présentation du Syvedac

Le Syvedac (SYndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise) exerce une mission de service public : le traitement et la valorisation des déchets. En 2022, cela représente plus de 176 000 tonnes de déchets traitées. Le territoire du Syvedac s'étend sur 175 communes, soit plus de 434 000 habitants (cf [Annexe 1](#) : Carte du territoire du Syvedac au 1er avril 2021 & [Annexe 2](#) : Liste des communes du territoire du Syvedac au 1er avril 2021).

À ce titre, il exerce les compétences suivantes :

- Traitement et valorisation (matière, organique et énergétique) des déchets ménagers et assimilés¹ ;
- Enfouissement des déchets ultimes ;
- Opérations de transport, de tri ou de stockage qui s'y rattachent
- Prévention et sensibilisation des habitants aux enjeux de réduction et de tri.

La réduction des déchets ménagers est un des objectifs majeurs du Syvedac. En effet, en moyenne un habitant produit 666 kg de déchets par an et par personne. Ainsi, ce programme d'animations scolaires est l'une des voies qui a été prise pour atteindre l'objectif de réduction de 10 % de déchets entre 2016 et 2022. Ces animations resteront l'un des axes du nouveau programme de réduction qui courra entre 2024 et 2030.

1.2. Des écocitoyens conscients et responsables

Pour le Syvedac, il s'agit de former les élèves à être des écocitoyens **conscients** et **responsables** de leurs actes, capables de **proposer des solutions**, en leur transmettant la connaissance et la compréhension des thématiques liées aux déchets. Les citoyens de demain seront des acteurs majeurs pour un mode de vie durable, en étant :

- Prêts à vivre en faveur d'une consommation faible en déchets,
- Acteurs dans la réduction du gaspillage, notamment alimentaire,
- Engagés dans une pratique du compostage quotidienne,
- Adoptant un geste de tri durable, en classe comme à la maison.

¹ Ce qui correspond à votre poubelle noire d'ordure ménagère, votre poubelle jaune de tri sélectif, la borne à verre à l'extérieur et les encombrants et déchets verts collectés en porte à porte.

2. Les modalités d'interventions en 10 questions

À quelles tranches d'âge s'adressent les animations ?

Le Syvedac intervient dans les écoles dès l'élémentaire et jusqu'aux écoles d'enseignement supérieur.

Qui peut bénéficier des animations ?

Les établissements dépendants du territoire du Syvedac, à savoir ceux appartenant aux intercommunalités suivantes :

- Communauté urbaine Caen la Mer ;
- Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge ;
- Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon ;
- Communauté de communes Cœur de Nacre ;
- Pour les établissements appartenant à la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie, les animations sont assurées par les animateurs de l'agglomération. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur : [Y'a pas de mauvaises graines !](#) ;
- Pour le SMICTOM de la Bruyère, les animations sont assurées par les animateurs du SMICTOM. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur : [SMICTOM Pédagogie](#).

Vous trouverez en [Annexe 1](#) : Carte du territoire du Syvedac au 1er avril 2021 et en [Annexe 2](#) : Liste des communes du territoire du Syvedac au 1er avril 2021.

Quels sont les prérequis pour bénéficier des animations ?

Le Syvedac propose des animations dans un objectif de réduction et de tri des déchets sur son territoire. Afin que celles-ci soient efficaces et cohérentes, les animations pourront avoir lieu si :

- Le tri sélectif est en place dans votre structure ;
- Le tri est respecté par l'ensemble du personnel et de l'équipe pédagogique ;
- Les enseignant.e.s ont la volonté de mener des actions de sensibilisation, avec et pour les élèves, autour des déchets, du gaspillage ou de la consommation.

NB : Ces démarches demandent un investissement en temps mais sont peu coûteuses financièrement.

1/ Le tri dans l'établissement

La place du tri dans l'établissement est importante. En effet, les jeunes retiendront mieux le message s'ils voient une cohérence entre ce qu'ils vont apprendre lors des animations et les possibilités d'agir que leur offre leur environnement direct. L'objectif est que le geste se pérennise au collège ou au lycée pour qu'il se reproduise dans leur foyer et devienne une habitude. Ainsi, la présence **d'un dispositif de tri fonctionnel avec au minimum 2 poubelles, est obligatoire avant toute animation** :

- Des poubelles jaunes pour les papiers et emballages recyclables ;
- Des poubelles noires pour les ordures ménagères résiduelles.

Si ce dispositif n'est pas en place, le Syvedac peut vous conseiller pour son installation au sein des locaux.

À savoir : Si l'installation du tri représente une difficulté pour diverses raisons (politique, investissement matériel ou humain), le Syvedac se réserve le droit d'en informer le Département, la Région ou la collectivité en charge de la collecte par courrier signé par le Président du Syvedac.

Par ailleurs, le tri d'autres objets peut être envisagé, comme les stylos ou les cartouches.

2/ Sensibilisation de l'équipe pédagogique et du personnel d'entretien

Pour que le tri soit efficace, il doit être respecté par l'ensemble du personnel travaillant au sein de la structure (équipe pédagogique, personnel technique et administratif). Les personnes en contact direct avec les adolescents peuvent ainsi les guider s'ils s'interrogent. Il est également primordial que les personnels d'entretien et de restauration soient sensibilisés au tri pour ne pas rompre la chaîne de tri et briser les efforts fournis en amont.

3/ Un projet durable

Comme pour tout apprentissage, **le message doit être répété pour être assimilé** et le travail de **sensibilisation continue** est nécessaire. C'est pourquoi les animations seules ne sont pas profitables, elles viennent en soutien à un projet ou une séquence pédagogique en lien avec les déchets, le gaspillage ou la consommation. Ainsi, un travail de répétition sur l'année est nécessaire pour éduquer les jeunes à long terme. L'appui de la direction est donc fortement recommandé, notamment pour la pérennisation du geste de tri.

Le Syvedac propose ainsi un accompagnement dans de nombreuses thématiques liées aux déchets :

- Conseil dans la mise en place du tri et le suivi de celui-ci ;
- Formation du personnel (pédagogique, administratif, technique, etc.) ;
- Soutien pour l'installation d'un dispositif de compostage ;
- Accompagnement pour un travail de réduction du gaspillage alimentaire ;
- ...

Une préparation en amont est-elle requise ?

Le but de ces animations est l'acquisition d'habitudes à long terme pour les citoyens de demain. Ainsi, **les interventions du Syvedac sont un accompagnement** et des supports **complémentaires à vos projets/ séquences pédagogiques**. C'est pourquoi tous les projets, exercices, réflexions autour des déchets sont les bienvenus, avant ou après les animations.

Pour préparer vos séquences sur la thématique *déchets*, le Syvedac met à votre disposition de nombreux outils. Pour plus de détails, rendez-vous dans la dernière partie « **Catalogue de prêt** » de ce document et sur notre [site internet](#) : rubrique '*Liens utiles*'.

Comment est géré l'encadrement lors des animations ?

La **participation active de l'enseignant.e** est nécessaire avant mais également pendant l'animation. Elle permet le lien entre les élèves et les animateurs. Sans l'appui de l'enseignant.e lors des animations, l'efficacité est moindre. En outre, la gestion d'une classe reste la compétence de l'enseignant et non celle du Syvedac.

Quel est le coût des animations ?

Le Syvedac exerce une mission de service public en agissant pour le bien commun, par conséquent les animations sont financées par le Syvedac.

Cependant, le **non-engagement financier suggère un investissement de temps** de la part des enseignant.e.s. En effet, le nombre d'établissements scolaires dépendants du Syvedac est important (plus de 300 établissements scolaires) et les demandes nombreuses. La pertinence du projet est donc importante dans l'acceptation de votre demande.

Où se déroulent les animations ?

Les animations ont lieu dans l'établissement, dans les classes concernées ou au Syvedac, dans son Unité de Valorisation Énergétique à Colombelles (9 rue Francis de Pressensé, 14460 COLOMBELLES).

Du matériel est-il nécessaire ?

Les animateurs ont besoin d'un tableau, de quoi écrire ainsi qu'un ordinateur et un vidéoprojecteur prêts à être utilisés à leur arrivée.

Les animateurs du Syvedac peuvent intervenir avec des affiches s'il n'y a pas de vidéoprojecteur, mais ne pourront pas diffuser les supports vidéos.

Combien de temps faut-il prévoir pour les animations ?

Les horaires dépendent du type d'animations. Le détail est apporté dans le chapitre [« Programme des animations »](#).

Que dois-je faire en tant qu'enseignant.e. pour bénéficier des animations ?

Comme chaque année, un appel à candidatures est lancé. En effet, les demandes sont nombreuses et dans un souci d'équité et d'organisation, le Syvedac groupe les demandes en début d'année scolaire.

Pour l'année scolaire 2023/2024, vous pouvez réaliser votre demande jusqu'au 8 octobre 2023 avant la clôture définitive des demandes. Si vous avez rencontré le Syvedac l'année scolaire passée ou si vous souhaitez être sélectionné rapidement, vous pouvez compléter ce formulaire avant le 13 septembre 2023.

1/ Concertation avec les collègues

Avant de contacter le Syvedac, vous pouvez sonder vos collègues pour savoir si votre projet est en lien avec les leurs (cela évite plusieurs candidatures pour un même établissement).

2/ Saisie en ligne du formulaire

Vous pourrez ensuite compléter l'[Appel à candidatures](#) en ligne ou faire la demande du formulaire papier. Vous avez jusqu'au 13 septembre 2023 ou jusqu'au 8 octobre 2023 pour candidater aux animations du Syvedac.

 **ATTENTION : 1 formulaire par établissement**

3/ Analyse et prise de contact par le Syvedac

Les candidatures seront étudiées par le Syvedac après la clôture de l'appel à candidatures. **Le détail apporté aux réponses et l'investissement des professeurs seront des critères importants pour la sélection.** Les candidats sélectionnés seront ensuite contactés par le Syvedac pour fixer un rendez-vous d'état des lieux.

4/ État des lieux

L'objet de cette rencontre est de faire l'état des lieux en matière de gestion des déchets, incluant le tri et la sensibilisation du personnel et de consolider votre séquence/ projet pédagogique.

Exception pour les années 2023, 2024 : des enquêtes ont été réalisées par le Syvedac entre avril et juin 2023 auprès des l'ensemble des collèges et lycées de son territoire, ainsi, l'état des lieux ne sera pas nécessaire pour les années 2023 et 2024 car redondant avec cette enquête.

Ce diagnostic est le point de démarrage du partenariat entre l'établissement scolaire et le Syvedac. Il permet à l'établissement de se questionner sur ses pratiques et de les améliorer si nécessaire. Le Syvedac quant à lui apportera des conseils et des contacts. Ce rendez-vous permet aussi à l'animateur du Syvedac d'adapter son discours lors des animations, découvrir les lieux, rencontrer une partie de l'équipe pédagogique et valider les animations souhaitées par les enseignants.

5/ Accompagnement du Syvedac

À la suite de ce rendez-vous et en fonction des besoins, un accompagnement pour la mise en place d'actions est proposé via un compte rendu, ainsi qu'un programme de sensibilisation des élèves avec une ou plusieurs animations.

3. Programme des animations

Le Syvedac propose des animations établies à destination des collèges et lycées :

- Formation 'gestion des déchets', pour les éco-délégués ;
- Animation compostage et animation gaspillage alimentaire, à partir de la 6^{ème} ;
- Donner du sens, c'est inviter à l'action : Séries d'ateliers philo-méditation, à partir de la 6^{ème} ;
- Animation « Dévisse en toute quiétude » Réparation d'appareils électriques et sensibilisation à l'obsolescence programmée.

Le Syvedac dispose également de ressources matérielle et intellectuelle pour construire des actions de sensibilisation avec l'établissement.

Toutes ces animations s'inscrivent dans un projet ou une séquence pédagogique, en lien avec les thèmes qu'elles abordent.

Elles s'adressent en priorité aux éco-délégués ou groupe volontaire pour des éco-actions au sein de leur établissement. Pour autant, si votre établissement n'a pas élu d'éco-délégué ou constitué un groupe de volontaires, ces animations peuvent être dispensées à quelques classes.

NB : Le Syvedac se réserve le droit de limiter à 4 animations identiques dans un établissement en fonction de la quantité de demandes d'animations.

3.1. « La vie de nos déchets » : gestion des déchets

L'objectif principal de cette animation est de former les éco-délégués sur la gestion des déchets, afin qu'ils relaient les informations auprès de leurs camarades et aient des clés pour agir en faveur d'une gestion écologique et pérenne des déchets au sein de leur établissement.

Lors de cette formation, chaque outil utilisé est mis à disposition des élèves pour qu'ils les utilisent à leur tour dans leur classe.

3.1.1. Format 1 : au sein de votre établissement

L'animation, dont la présentation est établie ci-dessous, se déroule en une séance de 2h dans votre établissement.

Objectifs

- Comprendre l'importance et l'intérêt du geste de tri ;
- Assimiler les consignes de tri et en être les ambassadeurs à la maison ;
- Découvrir le circuit des déchets (de la collecte au traitement et à l'élimination) ;
- Conscientiser l'importance de la réduction des déchets ;
- Proposer des solutions pour consommer autrement et réduire ses déchets.

Déroulement

L'animateur présente la composition de la poubelle des ordures ménagères (poubelle noire) en exposant les incohérences liées au gaspillage et au tri. Les apprenants sont invités à exprimer leur ressenti face à cette introduction didactique.

Ensuite, l'animateur les amène à s'interroger sur leurs connaissances en matière de tri à l'aide d'un jeu de carte. Les joueurs doivent placer les cartes dans les bonnes poubelles. Par le biais de questions, l'animateur explique les consignes de tri et leur raison.

L'animateur poursuit en déployant les divers chemins empruntés par nos déchets jusqu'à leur recyclage ou leur incinération.

Enfin, il interpelle sur notre production considérable de déchets. Les apprenants sont invités à identifier un déchet inutile produit dans leur établissement et à trouver une solution pour l'éviter.

Puis, en groupe, les participants sont invités à réfléchir à des alternatives aux objets à usage unique (jetable) qui leur sont présentés. Dans un second temps, ils reçoivent des cartes avec une solution qui devront relier aux cartes objets jetables précédemment distribuées.

3.1.2. Format 2 : animation et visite de l'Unité de Valorisation Énergétique

Cette animation reprend les objectifs du *format 1* auxquels s'ajoute la visite de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Colombelles. L'animation se déroule donc en 3h au Syvedac (9 rue Francis de Pressensé, 14460 Colombelles). Cela implique d'assurer et d'anticiper le temps de trajet pour le groupe et leur accompagnateur.

3.2. « Qui mange ma poubelle » : compostage

Parce que nos poubelles débordent, comment valoriser nos déchets organiques qui représentent 1/3 dans la poubelle d'ordures ménagères ? Qu'est-ce que le compostage ? Découverte du cycle de vie, de la faune du sol et du fonctionnement d'un composteur à travers des jeux, de la manipulation et de l'animation participative.

Cette animation est proposée aux écoles ayant un composteur pédagogique ou avec un projet d'installation, afin d'assurer une cohérence entre l'animation et la pratique.

Objectifs

- Sensibiliser les élèves à la réduction des déchets par la pratique du compostage ;
- Découvrir le cycle de la matière organique et ses acteurs ;
- Découvrir le fonctionnement du composteur ;
- Apprendre à utiliser un composteur.

Déroulement

- Retour sur le tri sélectif ;
- Le processus du compostage ;

- La faune du composteur et la vie du ver ;
- Entretien de son composteur ou utilisation du compost mûr.

3.3. « Arrêtons de nourrir nos poubelles » : gaspillage alimentaire

Jeter de la nourriture est un geste devenu banal. Pourtant, cela a des conséquences considérables sur les plans environnementaux, économiques et sociaux. Prendre conscience de l'ampleur de ces impacts est primordial afin d'agir contre le gaspillage alimentaire.

Les enseignants souhaitant bénéficier de cette animation sont invités à réfléchir à une action à mettre en place en lien avec le gaspillage alimentaire, l'objectif du Syvedac par cette sensibilisation étant la réduction effective des déchets du restaurant scolaire.

Objectifs

- Découverte des enjeux du gaspillage alimentaire ;
- Réflexion autour de solutions contre le gaspillage alimentaire.

Déroulement

Classe entière et petits groupes de travail :

- Approche globale : identification des causes et conséquences du gaspillage alimentaire en France et dans le monde ;
- Approche individuelle : se positionner en tant que consommateur ;
- Proposition collective de solutions contre le gaspillage alimentaire ;
- Synthèse.

3.4. « Donner du sens c'est inviter à l'action » : Séries d'ateliers philo-méditation

Donner du sens, c'est inviter à l'action

Les ateliers philo-méditation sont proposés pour sensibiliser les adolescents à la préservation de l'environnement, en faisant émerger leurs connaissances et croyances. Cette nouvelle approche est adaptée pour les collégiens et lycéens pour les aider à **développer un regard positif** et critique sur le monde, **se saisir des enjeux** pour **chercher des solutions** par eux-mêmes, **devenir acteurs et force de proposition**.

Dans une démarche de projet, les enseignants souhaitant bénéficier de cette animation sont invités à choisir une thématique en lien avec les actions menées et celles à venir au sein de l'établissement. Ces ateliers sont complétés par les animations décrites ci-dessus.

Objectifs

- Développer l'écoute et la tolérance ;
- Exprimer son opinion sans jugement et dans le respect de l'autre ;
- Prendre du recul face aux événements et proposer des pistes d'action ;

- Réflexion autour de solutions pour consommer autrement et réduire ses déchets.

Déroulement

En salle, 1 h par atelier (cycle de 4 séances par thématique), demi-classe (possibilité d'alterner les groupes semaine A ou B).

Animé par Émeline Aubert-Dozeville : ingénieure Environnement & sophrologue ayant suivi le parcours SEVE.

Vous trouverez le détail dans cette [plaquette descriptive](#), 4 thématiques abordées :

- Cycle du produit :
 - Niveau 1 – **Déchets et consommation** (4 séances)
 - Niveau 2 – **Ressources et économie** (4 séances)
- Cycle du corps humain : **Alimentation et plaisir** (4 séances)
- Cycle de la terre : **Nature et intelligence** (4 séances)
- L'humain et la nature : **Eco citoyen, mon rôle** (4 séances)

3.5. « Dévisse en toute quiétude » : réparation d'appareils électriques et sensibilisation à l'obsolescence programmée

Qu'est ce qui se cache à l'intérieur de nos objets électroniques ? Une plongée à la découverte de nos objets du quotidien, de leur production jusqu'à leur fin de vie. Tout au long du parcours seront expliqués les impacts et les solutions pour une consommation durable.

Objectifs

- Découvrir la composition des objets électroniques ;
- Comprendre l'impact des matériaux utilisés ;
- Trouver des solutions pour une consommation responsable et une réduction de son impact environnemental.

Déroulement

En salle, 2 h pour 1 classe, besoin d'un vidéoprojecteur.

Animé par un animateur de la Coop 5 pour 100.

- Présentation des activités et de la mission de la Coop 5 pour 100 ;
- Exposition des origines et des impacts des matériaux qui composent nos produits électroniques
- Proposition de solutions pour mieux utiliser ses appareils ;
- Explication du traitement/ valorisation des déchets électroniques en fin de vie et de l'impact sur l'environnement ;
- Atelier de mise en pratique avec de la réparation, par groupes d'élèves, pour trouver et réparer des pannes sur des appareils électroniques ;
- Conclusion avec échange des élèves sur leurs ressentis.

3.6. Idées de projets

Le Syvedac dispose de ressources matérielle et intellectuelle pour construire des actions de sensibilisation avec l'établissement. Ci-après vous trouverez une liste non exhaustive d'actions que le Syvedac peut proposer (animation ou accompagnement). Les interventions et le public concerné peuvent être adaptés en fonction du projet pédagogique.

3.5.1. Sur le tri et la réduction des déchets

- Formation sur la bonne gestion des déchets auprès d'un public-relais

Le terme public-relais inclut les personnes pouvant être relais de l'information auprès d'un plus grand nombre : les enseignant.e.s, le personnel de la restauration collective, le personnel d'entretien...

3.5.2. Sur la réduction du gaspillage alimentaire

- Accompagnement dans une démarche de réduction du gaspillage alimentaire (pesées, analyse, réunion d'information)

3.5.3. Sur le compostage

- Accompagnement à la mise en place d'un site de compostage :

Mise en place du tri des biodéchets de la cuisine et traitement par le compostage sur place.

3.5.4. Création d'événements

- Accompagner la mise en place d'un évènement lié à l'environnement :
 - *Semaine du développement durable (l'eau, l'alimentation, les déchets, la biodiversité, l'énergie, l'air, les transports, etc.) avec des conférences de divers partenaires, des ateliers créatifs, des stands d'information, des expositions d'élèves, etc ;*
 - *Troc d'objets au sein de l'établissement ;*
 - *Collecte exceptionnelle de petits appareils électroménagers, fournitures scolaires... ;*
 - ...

4. Pour aller plus loin

Le Syvedac et ses partenaires proposent plusieurs outils pour poursuivre la sensibilisation des élèves :

- Une demi-journée de formation à destination des enseignant.e.s, par thème :
 - Gestion des déchets,
 - Compostage,
 - Gaspillage alimentaire.
- L'exposition mobile « Comme à la maison » ;
- Des visites de sites de traitement de déchets ;
- Le prêt de matériel : ludothèque, médiathèque, exposition et mobiliers, kit éco-événement.

4.1. Formation des enseignant.e.s

Le Syvedac propose, au cours du 1^{er} trimestre, 3 demi-journées de formation sur les mêmes thématiques que celles proposées aux élèves, à savoir :

- La gestion des déchets
- Le compostage
- Le gaspillage alimentaire

Ces formations ont pour but de donner une vision globale des thèmes abordés et de présenter les outils pédagogiques mis à disposition des enseignant.e.s pour travailler en classe. Un échange autour de cas concrets est également proposé. Ces formations se déroulent à l'Unité de Valorisation Énergétique des déchets à Colombelles le mercredi matin.

Pour participer, à une ou plusieurs de ces formations, vous pouvez en faire la demande par mail à contact@syvedac.org.

Les programmes de ces formations sont :

4.1.1. Gestion des déchets

- Qu'est-ce que le SYVEDAC
- Qu'est-ce que je tri, qu'est-ce que je jette (consigne de tri)
- Que deviennent mes déchets (recyclage)
- Visite de l'Unité de Valorisation Énergétique de Colombelles
- Et si nous réduisons ?
- Temps d'échange autour de vos cas concrets pour la mise en place du tri

4.1.2. Compostage

- Pourquoi composter ? (photolangage et carte mentale)
- Les règles de tri du compostage (jeu collaboratif)
- Le compostage, c'est quoi ? (vidéos et bâche sur le cycle de la matière)

- La faune du composteur : découverte des décomposeurs (observation du compostage)
- Comment entretenir un composteur (règles à respecter)
- Temps d'échange autour de vos cas concrets

4.1.3. Gaspillage alimentaire

- Le gaspillage alimentaire c'est quoi ?
- Quels outils pour mener mon projet ?
- Quelles valorisations ?
- Mise en pratique de pesées du gaspillage sur le temps de restauration
- Temps d'échange autour de vos cas concrets

4.2. Exposition mobile « Comme à la maison »

Cette exposition intitulée « Comme à la maison » a pour objectif de (re)découvrir des petits gestes du quotidien, des bonnes pratiques et des évidences qui feront la différence pour préserver votre environnement. Un outil pédagogique itinérant qui invite au dialogue, apporte des conseils et des astuces pour valoriser et réduire nos déchets.

L'exposition se compose de 8 panneaux recto-verso (largeur 1 m, hauteur 1,65 m) avec embases. La cuisine occupe une surface de 12 m² au sol (6m x 2m). Le verso des panneaux représente l'espace jardin. Ainsi, le module se place au centre d'une salle d'au moins 30 m², avec un dégagement minimal de 2 m entre les panneaux et les murs de la salle.

Pour plus d'information sur cette exposition, rdv sur la [Fiche technique de l'exposition](#).

4.3. Visites de sites

Pour illustrer vos séquences d'animation sur le traitement des déchets, il est possible de visiter des sites de tri et de traitement des déchets.

NB : Le transport jusqu'au site est à la charge de l'établissement.

4.3.1. L'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Colombelles

Lors de la visite de l'espace pédagogique, vous y découvrirez des ateliers ludiques, des éléments scénographiques interactifs, un film, des jeux, pour manipuler et acquérir de nombreuses connaissances. La visite se poursuit dans l'UVE de Colombelles, vous suivrez le cheminement des ordures ménagères au sein de l'usine avec les différentes étapes de traitement et la manière dont elles sont transformées en énergie.



[Vidéo de présentation](#) de l'espace pédagogique de l'UVE. Pour plus d'information, rendez-vous sur notre [site internet](#).

4.3.2. Les déchèteries

Les visites de déchèteries sont possibles pour les écoles situées sur les territoires des communautés de communes de Vallées de l'Orne et de l'Odon et de Normandie Cabourg Pays d'Auge.

- Contact Vallées de l'Orne et de l'Odon :



Justine GUYOT

Service de la protection et de la mise en valeur de l'Environnement : 02 72 88 15 88

j.guyot@vallees-orne-odon.fr

www.vallees-orne-odon.fr

- Contact Normandie Cabourg Pays d'Auge :



Marina JARDIN-GUILLEMINE

Service Gestion des déchets : 02 31 28 10 28

m.jardinguillemine@normandiecabourgpaysdauge.fr

www.normandiecabourgpaysdauge.fr

4.4. **Catalogue de prêt**

Le Syvedac met à votre disposition du matériel pédagogique et du matériel pour réaliser un éco-événement. Vous trouverez les catalogues suivants :

- Ludothèque : jeux de société grands jeux et ateliers ;
- Médiathèque : livres et DVD ;

- Expositions et mobiliers ;
- Un kit événementiel.

Pour emprunter ce matériel, rendez-vous sur [Le Syvedac vous accompagne](#), et faites votre demande (via le formulaire ou la convention) minimum 3 semaines avant la date d'emprunt. En fonction de vos besoins, le matériel peut être emprunté de quelques jours à quelques mois. Le retrait et le retour se font à l'UVE de Colombelles lors de la permanence tous les mercredis matin, de 9h à 10h.

4.4.1. Ludothèque

Vous trouverez dans cette ludothèque plusieurs types de supports, certains faits maison, pour apprendre en s'amusant. Les outils à votre disposition permettent d'aborder les notions de la réduction des déchets, du compostage, du gaspillage alimentaire, du tri ou du recyclage.

Cette ludothèque peut être utilisée en début de séquence pour découvrir des notions et du vocabulaire ou à la fin pour renforcer les notions apprises.

Les outils empruntables sont :

- Des jeux de société qui peuvent servir en fin de séquence ou la veille des vacances ;
- Des grands jeux pour les enseignements sportifs, ils peuvent être installés en extérieur ou en gymnase.
- Des outils et/ ou des fiches d'ateliers ludiques et créatifs, pour que les élèves soient acteurs de leur apprentissage, grâce et ces ateliers, ils apprendront avec leur sens.

À vous de jouer !

4.4.2. Médiathèque

La médiathèque se compose d'une centaine de livres et de quelques DVD, pour les tout-petits jusqu'aux adultes, portant sur des thèmes variés :

- Développement durable ;
- Réemploi ;
- Réduction des déchets ;
- Jardinage pauvre en déchets
- Recyclage ;
- ...

Les livres peuvent être lus dans le cadre du programme de français, tout en continuant à renforcer les notions abordées sur les déchets, le gaspillage ou la consommation.

Un lot de livres peut être mis à disposition du documentaliste de l'établissement pour quelques semaines pour compléter une collection ou dans le cadre d'un événement (semaine développement durable, mois vert...).

4.4.3. Expositions et mobiliers

Nos propositions d'outils d'expositions et de mobilier se compose :

- D'expositions (kakémonos, cadres, affiches) pour les couloirs, les halls qui permettent de sensibiliser les adolescents, comme les adultes de l'établissement sur les thèmes de la consommation, du gaspillage.
- De vitrines d'exposition et des malles pédagogiques expliquant les étapes du recyclage ou présentant des astuces zéro déchet (fioles de matières recyclées, valise zéro déchet...)
- De mobilier pour vous accompagner et illustrer vos démarches, comme
 - o un mini composteur vitré pour observer la vie dans un composteur ;
 - o un gâchimètre de pain pour lutter contre le gaspillage à la cantine ;
 - o ce meuble de présentation de livres (upcycling de palettes !) pour initier le troc de livres dans votre établissement.Une manière pour vous de sensibiliser l'ensemble de l'établissement (élèves, personnel pédagogique, administratif et technique).



4.4.4. Kit éco-événement

Le Syvedac et ses groupements adhérents proposent aux organisateurs un accompagnement technique pour limiter les quantités de déchets produits au cours de leurs manifestations et favoriser le recyclage. Un "kit événementiel" est ainsi mis à disposition. Il comprend :

- des gobelets réutilisables et de la vaisselle, afin d'éviter l'utilisation de gobelets ou vaisselle jetables ;
- des doubles-collecteurs à placer au plus près du public pour qu'il puisse trier d'un simple geste les déchets ;

- un kit de nettoyage composé de pinces de ramassage, de gants, de gilets hautes visibilités et de pesons ;
- des panneaux de consignes de tri ;
- des bâches rebond (support pour les événements sportifs) ;
- des bacs de collecte et bornes à verre mobiles (à étudier selon l'événement).

Le Syvedac peut également vous mettre à disposition des supports de communication pour sensibiliser le public sur la réduction et le tri des déchets (kakémonos, jeux, mallettes...).

Vous souhaitez organiser un éco-événement, vous souhaitez avoir des conseils, rendez-vous sur le [Guide éco événement](#).

Pour bénéficier de ce kit événement, il suffit de compléter le [formulaire en ligne](#). Et pour plus d'informations, vous pouvez envoyer un mail à contact@syvedac.org.

5. Des partenaires pour votre thématique écologie

Le Syvedac est un partenaire spécialisé dans les déchets, mais de nombreux acteurs locaux peuvent vous accompagner sur vos projets autour de l'écologie ou du développement durable.

5.1. Le CPIE

Le [CPIE Vallée de l'Orne](#) est un partenaire privilégié du Syvedac. Il réalise les animations sur le thème du compostage et du gaspillage alimentaire. Ce sont également les animateurs du CPIE qui animent l'exposition mobile « Comme à la maison » et les visites de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Colombelles. Ils assurent aussi des visites d'autres sites, notamment [La station d'épuration du Nouveau Monde](#) à Mondeville, animent des interventions sur l'énergie, l'eau, la biodiversité...

Le CPIE propose également une série d'ateliers pour former les éco-délégués.

Contact : Atelier Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable :



VALLÉE DE L'ORNE

02 31 50 10 59

aedd@cpievdo.fr

<https://www.cpievdo.fr/>

Enfin, le CPIE dispose aussi d'un [Centre de ressources](#), vous y retrouverez également de nombreux outils mis à votre disposition.

5.2. Le SDEC

Le [SDEC Énergie](#) propose la visite de [La maison de l'énergie](#). Vous profiterez d'une demi-journée ludique grâce à un *escape game* comprenant plusieurs phases de jeux dédiées à la découverte des sources d'énergies, leurs utilisations et les pistes pour économiser l'usage expansif de ces ressources d'énergie. La visite s'articule autour d'une démarche qui favorise la réflexion, l'action et l'expérimentation.

5.3. Et pleins d'autres

[Zero Waste France](#) ou encore l'[ADEME](#) sont des ressources fiables pour construire vos supports. [Club cité](#) vous propose des outils pédagogiques limités aux sujets tri et recyclage.

Une liste non exhaustive d'associations et structures diverses sont recensées par l'association L'humanivelle dans leur [Guide local du zéro déchet](#) (rendez-vous page 10 de cet annuaire, partie 5 « Pour aller plus loin ensemble »). Certaines de ces structures proposent des animations ou peuvent vous accompagner dans vos projets.

Pour conclure, les institutions françaises, comme l'école, le collège ou le lycée, sont des acteurs majeurs pour éveiller les jeunes aux problématiques environnementales actuelles. Le partenariat entre l'établissement scolaire et le Syvedac permet une large sensibilisation sur la thématique des déchets. Les sujets principaux des interventions sont la réduction du gaspillage alimentaire, la réduction des déchets, le compostage des biodéchets et la pérennisation du geste de tri pour une conscientisation des actes individuels et collectifs.

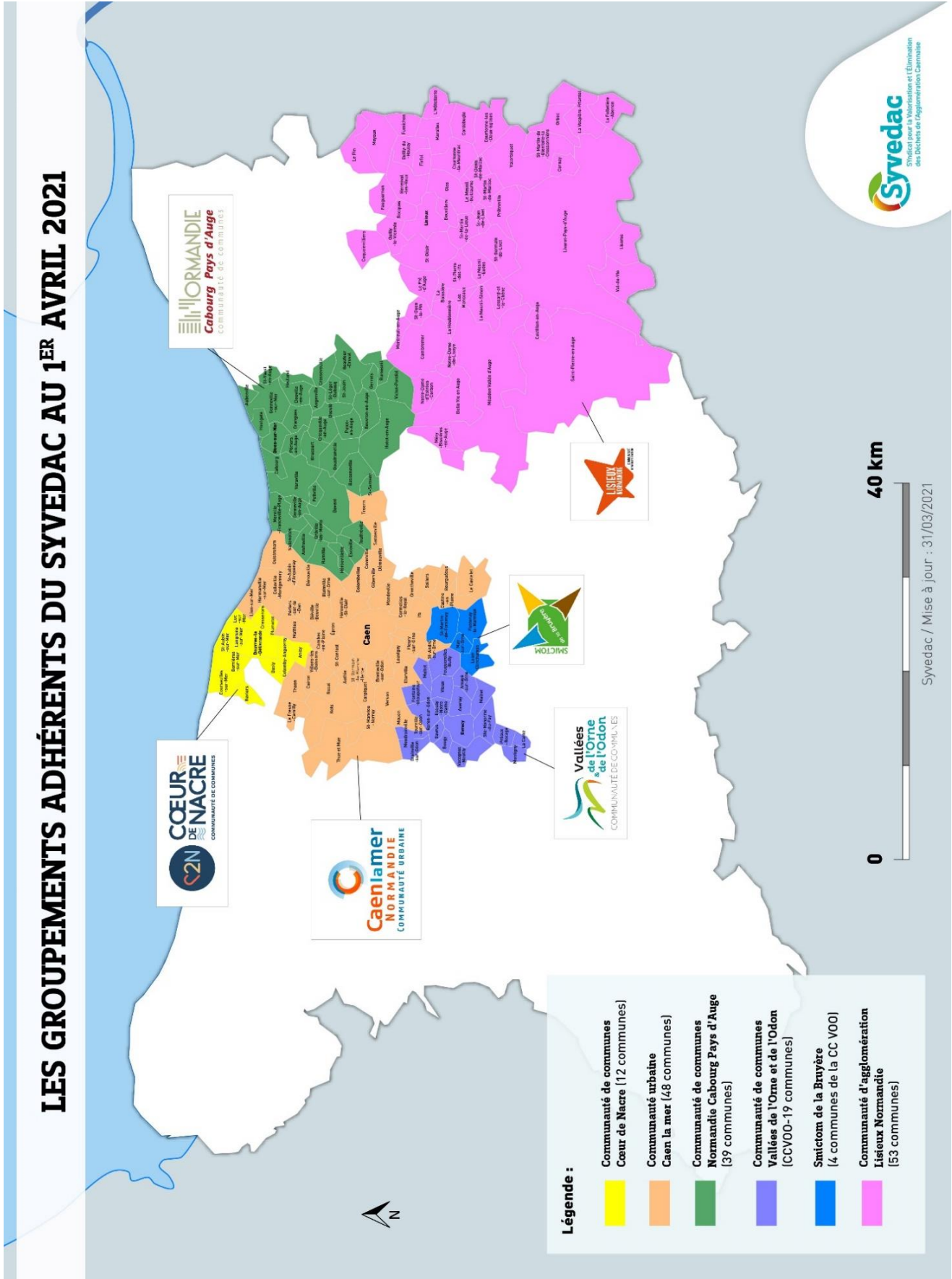
Grâce à ce programme d'animations, les élèves se souviendront qu'une alternative plus durable existe au sujet des déchets et ils réaliseront leur pouvoir d'action pour améliorer l'environnement dans lequel ils grandiront, dans l'espoir que la lutte contre le gaspillage et le tri des déchets deviennent une norme.

Les mots clés :

Responsable – Conscient – Écocitoyen – Déchet – Pollution – Préserver –
Réduction – Tri – Recyclage – Matière – Animation scolaire

Annexes

Annexe 1 : Carte du territoire du Syvedac au 1^{er} avril 2021



Annexe 2 : Liste des communes du territoire du Syvedac au 1^{er} avril 2021

Cté Urbaine CAEN LA MER	Cté de Caes CŒUR DE NACRE	Cté de Caes NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE	Cté d'Agglomération LISIEUX NORMANDIE
Authie Bénouville Biéville-Beuville Blainville-sur-Orne Bourguébus Bretteville-sur-Odon Caen Cairon Cambes-en-Plaine Carpiquet Castine-en-plaine Colleville-Montgomery Colombelles Cormelles-le-Royal Cuverville Démouville Epron Eterville Fleury-sur-Orne Giberville Gratheville Hermanville-sur-Mer Hérouville-St-Clair Ifs Le Castelet Le Fresne-Camilly Lion-sur-Mer Louvigny Mathieu Mondeville Mouen Ouistreham Périers-sur-le-Dan Rosel Rots Saint-André-sur-Orne Saint-Aubin-d'Arquenay Saint-Contest Saint-Germain-la-Blanche-Herbe Saint-Manvieu-Norrey Sannerville Soliers Thoon Thue et Mue Tourville-sur-Odon Troarn Verson Villons-les-buissons	Anisy Basly Bernières-sur-Mer Colomby-Anguerny Courseulles-sur-Mer Cresserons Douvres-la-Délivrande Langrune-sur-Mer Luc-sur-Mer Plumetot Reviers St-Aubin-sur-Mer	Amfreville Angerville Auberville Basseneville Bavent Beaufour-Druval Beuvron-en-Auge Bréville-les-Monts Brucourt Cabourg Cresseveuille Cricqueville en Auge Dives-sur-Mer Douville en Auge Dozulé Escoville Gerrots Gonneville-en-Auge Gonneville-sur-Mer Goustranville Grangues Hérouvillette Heuland Hotot-en-Auge Houlgate Merville-Franceville Periers en Auge Petiville Putot en Auge Ranville Rumesnil Saint Jouin Saint Léger Dubosq Saint Samson Saint-Vaast-en-Auge Sallenelles Touffréville Varaville Victot-Pontfol	Belle-Vie-en-Auge Beuvillers Castillon en Auge Cambremer Cernay Coquinvilliers Cordebugle Courtone-la-Meurdrac Courtone-les-Deux-Églises Fauguernon Firfol Fumichon Glos Hermival-les-Vaux La Boissière La Folletière Abenon La Houblonnière La Vesprière Friardel Le Mesnil Eudes Le Mesnil Guilbume Le Mesnil Simon Le Pin Le Pré d'Auge L'Hôtellerie Les Monceaux Lessard et le Chêne Lisieux Lisores Livarot Pays d'Auge Marolles Méry-Bissières-en-Auge Mézidon-Vallée d'Auge Montreuil-en-Auge Moyaux Notre-Dame-de-Livaye Notre-Dame-d'Estrées-Corbon Orbec Oully du Houley Oully le Vicomte Prêreville Rocques Saint Denis de Mailloc Saint Désir Saint-Germain-de-Livet Saint-Jean-de-Livet Saint Martin de Bienfaite la Cressonnière Saint-Martin-de-la-Lieue Saint-Martin-de-Mailloc Saint-Ouen-le-Pin Saint-Pierre-des-Ifs Saint-Pierre-en-Auge Val de Vie Valorbiquet
	Cté de Caes VALLEES-ORNE-ODON Amayé-sur-Orne Avenay Baron-sur-Odon Bougy Esquay-Notre-Dame Evrecy Feuquerolles-Bully Fontaine-Etoupfour Gavrus Grainville-sur-Odon La Caine Maizet Maltot Mondrainville Montigny Préaux-Bocage Ste-Honorine-du-Fay Vacognes-Neuilly Vieux		
	SMICTOM DE LA BRUYERE Fontenay-le-Marmion Laize-Clinchamps May-sur-Orne St-Martin-de-Fontenay		



9 rue Francis de Pressensé
14460 COLOMBELLES

Tél : 02 31 28 40 03
contact@syvedac.org

En partenariat avec le CPIE Vallées de l'Orne



VALLÉE DE L'ORNE